

CONCOURS



Le Conseil départemental du Cher œuvre au quotidien pour la préservation de la biodiversité de son territoire.

Avec l'association A.R.B.R.E.S., il contribue au recensement des arbres remarquables sur le Cher à travers le concours « Mon Cher arbre ».

Pour participer, il suffit d'envoyer trois photos de l'arbre repéré à l'adresse : moncherarbre@departement18.fr

Modalités et règlement sur www.departement18.fr

